

DELIBERATION
SEANCE DU CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 26 OCTOBRE 2015

Nombre de Conseillers : 37
En exercice : 37
Présents : 31
Pouvoirs : 5
Votants : 36

Date de convocation du Conseil Communautaire :
Le 20 octobre 2015

Le 26 octobre 2015, le Conseil de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Bernard GRISON, Président, au siège de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE.

Présents : Isabelle ACHARD, Christian BAISE, Nathalie BARDE, Jean-José BETTIOL (Beauregard), Noël CHEYNET, Roger CHORIER (Civrieux), Christine CIOLFI, Brigitte COULON, Pascal CUNY, Dominique DESFORGES, Yves DUMOULIN, Jacky DUTRUC, Françoise DUVILLARD, Olivier EYRAUD, Christine FORNES, Yann GALLAY, Bernard GRISON, Bruno HENRY, Vincent LAUTIER, Raymond MOUSSY, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Pierre PERNET, Michel RAYMOND, Bernard REY, Anny SANLAVILLE, Etienne SERRAT, Richard SIMMINI, Martial THEVENET, Claude TRASSARD, Dominique VIAL.

Absents excusés : Jean-Claude AUBERT, Marie Jeanne BEGUET (remplacée par R. CHORIER), Hubert BONNET (pouvoir à M. PECHOUX), André COLLON (St Jean de Thurigneux), Daniel DOMPOINT (remplacé par J.-J. BETTIOL), Béatrice GUERIN (pouvoir à Cl. TRASSARD), Gilles LEMOINE (Ste Euphémie), Gaëlle LICHTLE (pouvoir à Y. GALLAY), Pierre LUCIDOR (Toussieux), Chantal NOEL (pouvoir à Y. DUMOULIN), Nathalie TISSERAND (Parcieux), Frédéric VALLOS (pouvoir à F. DUVILLARD).

Assistaient : Michel DUROUSSIN (Rancé), Marie-Christine THEVENET (Villeneuve).

Secrétaire de séance : Nathalie BARDE

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE : Désignation de nouveaux représentants au SMICTOM

Mr Bernard GRISON, Président, indique que Mme Sylvie MICHEL, démissionnaire de son mandat de conseillère communautaire représentait la Communauté de communes au SMICTOM. Il est donc nécessaire de procéder à la désignation d'un nouveau représentant de la CCDSV à ce syndicat au siège laissé vacant par Mme MICHEL.

La commune de Trévoux propose la candidature de Mr Yann GALLAY pour cette désignation.

Par ailleurs, la commune de Ste Euphémie propose de désigner Mme Sylvie PERMEZEL au poste de titulaire occupé par Mme Aurélie VARRIER, qui ne souhaite plus siéger à ce syndicat ; la commune propose également de remplacer Mme Ghislaine SANDON, suppléante pour la CCDSV au SMICTOM, par Mme Christine ABDILLA.

Après appel à candidatures, aucun autre candidat ne s'est fait connaître.

Il est rappelé qu'au terme de l'article L2121-21 du code général des collectivités territoriales, le Conseil peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret pour les nominations et présentations.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité :

- ✓ **Décide** de ne pas procéder au scrutin secret pour la désignation de représentants au SMICTOM ;
- ✓ **Désigne** Mr Yann GALLAY et Mme Sylvie PERMEZEL pour représenter la Communauté de communes au SMICTOM en tant que délégués titulaires, en remplacement de Mme Sylvie MICHEL et de Mme Aurélie VARRIER ; ainsi que Mme Christine ABDILLA en tant que délégué suppléante remplaçant Mme Ghislaine SANDON et M. Sébastien VERPAULT en tant que délégué suppléant en remplacement de M. Yann GALLAY.

✓ Dît que les autres délégués communautaires dans ce syndicat mixte ne changent pas.

Et ont signé sur le registre tous les membres présents.

A Trévoux, le 26 octobre 2015,

**Le Président,
Bernard GRISON**

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le : **- 4 NOV. 2015**
N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20151026-2015C109-AG
Affichage le :

- 4 NOV. 2015

